



DEMANDE DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE DE TREC 2023 - 2024



Une sélection est l'acte par lequel la FFE désigne des cavaliers avec leurs poneys ou chevaux, pour participer à une compétition internationale. Les sélections sont l'exclusive prérogative de la FFE.

Les cavaliers des Equipes de France sont tenus de respecter la « Charte d'éthique sportive du cavalier de Haut Niveau », ils ont un devoir de représentation et d'exemplarité vis-à-vis de l'ensemble des acteurs de l'équitation en France. Chaque cavalier a des responsabilités concernant son comportement et ses prises de paroles en public. Par ailleurs, l'article 8.4 des dispositions générales du règlement des compétitions rappelle l'ensemble des obligations d'un cavalier sélectionné en Equipe de France.

INFORMATIONS CAVALIER

Nom :

Prénom :

N° de licence :

Date de naissance : / /

Club :

Coach référent :

Adresse mail de contact :

Numéro de téléphone :

REPRESENTANT LEGAL

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

TENUES FRANCE

La FFE offre à chaque cavalier sélectionné un pack France, valable pour deux années consécutives et comprenant les équipements suivant :

Polo (taille – Coupe H/F) :

Sweat (taille et non âge) :

Doudoune sans manche (taille et non âge) :

Casquette et tapis : x1

Pour toute participation sous sélection, seuls les équipements du partenaire officiel de la FFE sont autorisés.

INFORMATIONS EQUIDE

Nom :

N° Sire :

Age :

Taille :

Propriétaire (+ n° téléphone si différent du cavalier) :

Le poney est-il monté par d'autres cavaliers et si oui dans quelles conditions ?

OBJECTIF DE CHAMPIONNAT(S)

Nota Bene : une demande de sélection engage le cavalier concerné à participer à l'échéance en cas de sélection.

Je me présente pour être sélectionné et participer au :

- Championnats d'Europe
- Championnats du Monde

EXPERIENCES ET PERFORMANCES DU CAVALIER / DU PONEY / DU COUPLE

MOTIVATIONS

MOYENS MIS EN ŒUVRE

**CE DOSSIER DOIT ÊTRE RENVOYÉ AU PLUS TARD LE
15/02/2023 à l'adresse suivante :
alisse.guiard@ffe.com**

